



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

190 clubs - 39 600 Licenciés

FORMATION INITIALE D'ARBITRES OFFICIELS DOSSIER D'INSCRIPTION

"Terre de Foot"

Formation initiale d'arbitres officiels du **vendredi 14 au dimanche 16 décembre 2018** :

- **Vendredi 14 décembre de 19h00 à 21h00** : Présentation du stage + Théorique
- **Samedi 15 et dimanche 16 décembre de 9h00 à 17h00** : (Pratique et théorique).
- **Mardi 18 décembre de 19h00 à 21h00** : Examen théorique au District

Cette formation est accessible à toute personne, âgée d'au moins 13 ans au 1^{er} janvier 2018.

Nom : Prénom.....

Date de naissance :/...../...../...../...../..... Lieu de naissance :

Adresse :

Tel.:

Adresse mail (**Obligatoire**):.....

PIECES A FOURNIR :

- Lettre de candidature, avec entête du club représenté (signée obligatoirement par le Président et le candidat arbitre ou le représentant légal si mineur) / lettre de candidature seule si le candidat n'a pas de club
- 1 photo d'identité
- Certificat médical de moins de 3 mois (**attestant l'aptitude à arbitrer un match de football en compétition officielle**)
- Photocopie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Un chèque de 90 € à l'ordre du District de la Seine-Saint-Denis de Football, correspondant à la formation de 70 € et 20 € pour le repas du samedi et dimanche midi.

Fait le/...../...../...../..... à

Signature du candidat(e) ou du représentant légal pour les mineurs (e) :

☐ **Le Candidat**

☐ **Le père**

☐ **La mère**

Important :

- Tout dossier incomplet sera refusé.
- Priorité aux candidats résidant au sein de la juridiction du District 93.
- Dossier à déposer au District avant le mardi **7 décembre 2018, dernier délai.**
- Nombre de places limité à 35.
- **3 inscriptions maximum par club.**



DISTRICT DE LA SEINE-SAINT-DENIS DE FOOTBALL
Espace Paris Mermoz (Bâtiment C)
65-75, Avenue Jean Mermoz - 93120 La Courneuve
Téléphone : 01 48 19 89 40 - Fax : 01 48 79 05 48

www.district93foot.fff.fr @district93foot